

150c. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1934—Copie de l'arrêté du conseil, C.P. 1229, daté du 28 juillet 1933, couvrant un octroi de \$13,439.28 à la *Dominion Steel and Coal Corporation*, re intérêts sur le coût de rails d'acier pour le chemin de fer Canadien-National.

150d. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou plusieurs de ses membres, et l'une ou plusieurs des banques canadiennes au sujet de la garantie donnée par le gouvernement pour le prêt de \$60,000,000 au chemin de fer du Pacifique-Canadien.

150e. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou plusieurs de ses membres, et la compagnie du Pacifique-Canadien, ou l'un de ses officiers, au sujet de la garantie donnée par le gouvernement pour le prêt de \$60,000,000 au chemin de fer du Pacifique-Canadien.

151. Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quels sont les noms de tous les propriétaires de navires, ou des compagnies de navigation qui, durant l'année civile 1933, ont reçu de l'Etat canadien des subventions pour des services dont le point de départ était Vancouver ou Victoria, Colombie-Britannique, soit qu'ils aient reçu une subvention pour un service particulier, ou une rémunération pour le transport des matières postales à un taux uniforme, ou à tant par article.

2. Quel est le montant versé à chaque compagnie.

3. Si les dispositions de leur contrat obligent propriétaires ou compagnies à se servir de charbon de la Colombie-Britannique sur leurs navires, le cas échéant, lesquels, et s'ils se sont conformés à ces conditions.

151a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 15 février 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les noms de tous les propriétaires de navires, ou des compagnies de navigation qui, durant l'année civile 1933, ont reçu de l'Etat canadien des subventions pour des services dont le point de départ était Vancouver ou Victoria, Colombie-Britannique, soit qu'ils aient reçu une subvention pour un service particulier, ou une rémunération pour le transport des matières postales à un taux uniforme, ou à tant par article.

2. Quel est le montant versé à chaque compagnie.

3. Si les dispositions de leur contrat obligent propriétaires ou compagnies à se servir de charbon de la Colombie-Britannique sur leurs navires, le cas échéant, lesquels, et s'ils se sont conformés à ces conditions.

152. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Copie de toutes les lettres et dépêches, de tous les autres documents, et spécialement copie des rapports faits au sujet de Charles Théodore A. Hart, autrefois un fonctionnaire du ministère du Revenu national, Service de l'impôt sur le revenu, et relatifs à ses actes en qualité de fonctionnaire de l'Etat à Drummondville, Québec.

153. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Copie de tous documents, correspondance et télégrammes relatifs à la rupture du pont de glace entre Sainte-Angele de Laval et Trois-Rivières, le 19 janvier 1934.

154. Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934—Copie de toutes les déclarations, déclarations assermentées, télégrammes, correspondance et autres documents relatifs à la destitution de Grégoire Lafrance, de Pointe-Basse, Iles de la Madeleine, gardien du phare de l'Echourie, et relatifs aussi à la nomination de son successeur.

155. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 5 février 1934—Copie de tous rapports, correspondance, recommandations, décrets du conseil concernant la nomination de M. Jean Bruchesi, de Montréal, au ministère des Postes.